

Édito



Le 25 janvier 2025, nous avons clôturé la première Assemblée citoyenne de l'histoire du Conseil départemental de la Haute-Garonne. Une première expérience très réussie.

En 27 mois, 7 assemblées plénières et de nombreuses réunions intermédiaires, un travail formidable a été fourni par ses 162 membres.

Le rapport sur la bifurcation écologique était un modèle du genre. Sa qualité n'a rien à envier à celle d'un bureau d'études. Il en est de même pour les travaux sur la mutation numérique de la société ou la précarité alimentaire.

Je considère cette première assemblée citoyenne comme un véritable laboratoire d'idées, où le bon sens a su se conjuguer à l'intérêt général.

Je fais partie de ceux qui pensent que l'on doit associer nos concitoyens à la construction des politiques publiques et ainsi, cumuler les forces.

L'intelligence collective n'est pas un vain mot, en partageant des constats, en partageant de la donnée, en confrontant les idées nous accroissons nos connaissances, élargissons nos angles de vue, créons de nouvelles dynamiques.

Nous avons répondu à toutes les propositions qui nous ont été fournies par l'assemblée citoyenne. Beaucoup d'entre elles ont été retenues.

Elles nous offrent un éclairage nouveau sur les politiques publiques que nous menons. Elles nous ont ouvert à de nouvelles pistes que nous n'aurions peut-être pas explorées.

Je me réjouis de travailler prochainement avec cette nouvelle assemblée citoyenne. Nous la souhaitons encore plus représentative avec une composition plus hétérogène de personnes de tous âges, de catégories socio-professionnelles différentes, de l'ensemble des cantons avec un principe de parité femmes-hommes ; tout en conservant, bien entendu, sa liberté de parole qui fait toute sa force.

Sébastien VINCINI
Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne



Sandrine Flouressus
Vice-présidente
en charge du Dialogue
citoyen, des Égalités
et des Jeunesses

L'assemblée citoyenne :
ce sont les membres
qui en parlent le mieux !

Bonheur, échanges,
rencontres et confiance :
ce sont leurs mots pour
vous donner envie de
candidater et de participer
vous aussi à changer
la vie des Hauts-Garonnais,
engagez-vous et construisez
l'avenir avec nous !



Inès Goffre Pedrosa
Conseillère
départementale
déléguée en charge
du Dialogue citoyen

L'assemblée citoyenne
a cette qualité de créer
des idées, développer
des hypothèses, rêver au
réalisable, en synthétisant
les opinions de chacun
avec la recherche d'un
consensus.

Cette expertise populaire
est nécessaire pour être
en phase avec les défis
de notre temps.

L'Assemblée citoyenne c'est quoi ?

ATTACHÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE ET AU LIEN QU'IL
ENTRETIENT AVEC LES HABITANT·E·S, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE A DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE
DANS SON NOUVEAU MANDAT, DES NOUVEAUX OUTILS
DÉMOCRATIQUES DONT L'ASSEMBLÉE CITOYENNE.

Cette instance de participation
citoyenne constitue un organe
consultatif placé aux côtés
des 54 conseiller·ère·s
départementaux·ales et
a pour vocation à permettre
aux citoyen·ne·s de **construire
et produire collectivement** des avis
et des propositions à l'Assemblée
départementale sur toute question
d'intérêt départemental.

Elle pourra être saisie par
le Président du Conseil
départemental ou s'autosaisir
sur des thèmes relevant de la
compétence du Département.
L'Assemblée citoyenne sera
**composée pour 18 mois de
108 citoyennes et citoyens**
(4 par canton) à parité, reflétant
la pluralité des territoires du
département et la diversité de
la population haut-garonnaise, à la
suite d'un large appel à volontariat.

L'installation de l'Assemblée
citoyenne est prévue au cours
du dernier trimestre 2025.

**Des groupes de travail
thématiques** seront constitués,
et leurs travaux seront débattus
par la suite en réunion plénière,
4 fois par an.

Cette dernière formulera des avis
et des propositions en lien avec
la thématique.

Les avis et propositions de
l'Assemblée citoyenne seront
remis au Président du Conseil
départemental qui en assurera
la communication auprès de
l'Assemblée départementale.
En retour, le Président du Conseil
départemental tiendra informé
les membres de l'Assemblée
citoyenne des suites réservées
à ses avis et propositions.

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ·ES ?

Engagez-vous en devenant acteur et actrice de la Haute-Garonne
et en participant à l'Assemblée citoyenne

RENSEIGNEMENTS :
assemblee.citoyenne@cd31.fr